

L'Autignacois

DECEMBRE 2022 — BULLETIN MUNICIPAL N°6

LE MOT DU MAIRE

Chères Autignacoises, chers Autignacois

La fin d'année arrive et des projets de développement du village sont annoncés. Deux permis d'aménager ont été accordés : l'un pour onze lots derrière le lotissement du château d'eau et l'autre de trente-six lots le long de la RD 154 en montant vers la croix du stade. Les travaux vont commencer en 2023. Le projet de voie de contournement par le sud de la salle Marc Cassot au cimetière neuf est en bonne voie ; des subventions de 340 000 € et un PUP (Projet Urbain Partenarial) avec le lotisseur pourront recouvrer pratiquement la totalité de la dépense 477 000 € H.T.

Le chemin du barrage a été goudronné et l'accès aux ateliers est bétonné.

Le conseil municipal et les employés sont à l'écoute de la population : pour prévenir une augmentation des dépenses d'éclairage public il a été décidé, après une réunion publique, l'extinction de l'éclairage de 1h à 5 h à partir du 15 octobre.

Je voudrais revenir sur la fête locale de juillet 2022 : toute la population a apprécié le travail efficace des jeunes bénévoles de l'association Autignac en fête. Bravo à la Présidente et à tous les membres de cette association qui se sont impliqués dans la réussite de cette fête. Les agents communaux ont aidé pendant cette belle semaine de festivités.

Après la participation des Autignacois aux activités menées dans le cadre de la Ligue contre le Cancer en octobre, nous serons présents en décembre pour aider la recherche au profit du Téléthon. Un grand merci aux bénévoles de toutes les associations qui œuvrent dans un esprit de solidarité et de convivialité qui est la véritable richesse de notre village.

Que 2023 soit une année pleine d'espoir et de bonheur pour vous tous, et surtout que cette époque festive nous soit une occasion de partager de merveilleux moments en famille ou entre amis et enfin bien que chacun de nous soit préoccupé par cette période de turbulence, n'oublions pas que Noël est par tradition le symbole de la PAIX.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire Jean-Claude MARCHI





SOMMAIRE

| | |
|----------------------------|---------|
| En Bref..... | p.3 |
| Associations..... | p.4 |
| Evènements festivités..... | p.5 à 8 |
| Nature-Environnement | p. 9-10 |
| La Rubrique Pro..... | p.11 |
| Travaux Entretien..... | p.12 |
| Budget 2022 | p.13-14 |
| La Mairie et vos élus..... | p.15 |
| Autignac & son passé | p.16 |

ÉTAT – CIVIL

REGRETS



- M. Jean-Paul BARBERO : 30 juin 2022
- Mme Marie-Noëlle MARQUET : 24 juillet 2022
- M. Paul MARC : 4 août 2022
- Mme Françoise CROS-PUJOL : 6 août 2022
- Mme Paulette BOUHANS-DE ZANET : 10 octobre 2022

BONHEUR



- Liam MARC : 23 mai 2022
- Anèle GARNIER : 25 août 2022
- Gaston PAGLIAI : 26 août 2022
- Aliénor GRANSAGNE : 3 septembre 2022
- Adonys SCHURR COTTA : 13 octobre 2022
- Amalya SAUFNAY : 15 novembre 2022

FELICITATIONS



- Mme Angélique AGULLO et M. Régis GUIBERT : 11 juin 2022
- Mme France PUJOL et M. Fabrice SAUTEUR : 10 septembre 2022

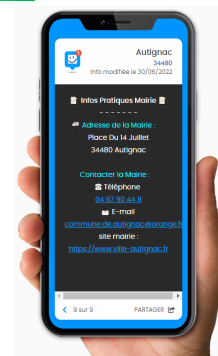
INFOS PRATIQUES

Mairie (secrétariat) : Tél : 04-67-90-44-11
 Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h
Bibliothèque Municipale : Mardi 9h-10h/mercredi 10h-11h45 ;
 jeudi 9h-10h / vendredi 10h-12h
Bureau de Poste : Du lundi au samedi de 09h00 à 11h00
Réseau d'entraide : entraidemairieautignac@gmail.com
 f Mairie Autignac

PANNEAUPOCKET

La mairie utilise cette application pour vous informer et vous alerter.

Connectez-vous !



Rappel : l'édition de notre bulletin municipal respecte les normes suivantes :

- Heavy metal :** Produit à teneur minimale en métaux lourds qui ne constitue pas de danger pour la santé humaine.
- Iso 14001 :** Indique que l'usine qui fabrique le produit a mis en place un système de management environnemental basé sur l'amélioration constante des performances et la réduction de son impact écologique.
- ECF :** Indique que le produit a été fabriqué sans chlore élémentaire, ni dérivés de chlore.
- PEFC :** Organisation mondiale destinée à promouvoir la gestion durable des forêts à travers une certification et un label pour les produits à base de bois.
- L'encre** utilisée est bio végétale afin de réduire l'impact sur l'environnement.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par mail, contactez nous en notant votre nom prénom et adresse postale : sabinevialles34@gmail.com

Directeur de publication : Monsieur Le Maire

Date de parution : 01 déc 2022 - Diffusion gratuite

Exemplaires : 550

Impression : Imprimerie Créa Pub Béziers

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

EN BREF...

Nouveau correspondant Midi Libre à Autignac

Monsieur David Dehame a récemment démissionné de sa fonction de correspondant Midi Libre. **Monsieur Martial Maggi** est notre nouveau correspondant, après validation de sa candidature par le dit journal.



FRANCE SERVICES

France services renseigne et accompagne les usagers dans les domaines du numérique, de l'emploi, de la famille et la santé, de l'habitat, des transports, des démarches administratives et de la solidarité.

Afin d'accompagner les personnes débutantes à l'utilisation de services en ligne pour les démarches administratives, elle organise des ateliers numériques dédiés à la prise en main de l'outil informatique et aux premiers pas sur internet.



PERMANENCES FRANCE SERVICES DES AVANTS-MONTS DANS VOTRE MAIRIE A AUTIGNAC

TOUS LES 2èmes ET LES 4èmes
MERCREDI DU MOIS DE 10h30 à 12h00
JEUDI DU MOIS DE 10h30 à 12h00

AVEC ou SANS RDV

04.67.28.69.75

avants-monts@france-services.gouv.fr



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE VOTRE MAIRIE

Nouveau Règlement Prêt De Matériel Aux Particuliers

Les demandes de prêt de matériel (tables, chaises) auprès de la mairie étant en constante augmentation, et parfois abusives au regard de la gratuité et de la non-limitation des quantités livrées, il est à présent demandé aux particuliers de venir eux-mêmes retirer le matériel, par leurs propres moyens, aux ateliers municipaux, le vendredi matin de 8h à 10h, et d'effectuer un retour le lundi matin entre 8h et 10h. La réservation du matériel est bien sûr toujours nécessaire.

Les associations et les repas de quartiers ne sont pas concernés par cette mesure.

Toute demande particulière en termes de durée, de jour de retrait ou de retour peut être soumise en mairie.



Maintenance des bornes d'incendie

*

Les hydrants couramment appelés "bornes d'incendie" sont des dispositifs de lutte contre l'incendie mis en place par les collectivités sur le domaine public.

Les communes sont responsables de la disponibilité et du bon fonctionnement de ces bornes sur leur territoire. Le manquement à cette obligation est de nature à engager la responsabilité de la commune.

L'installation et l'usage des poteaux incendie sont très encadrés.

Leur mise à disposition relève de la responsabilité du maire, en tant que garant de la sécurité de ses administrés. Une maintenance annuelle des poteaux d'incendie est obligatoire. Dans le cadre de cette maintenance, la commune est maintenant connectée à Hydralic, une plateforme de gestion des bornes à incendie en termes de localisation et d'état de marche, ceci en collaboration avec les pompiers.



PETIT RAPPEL !!

Il est **totalemment interdit** de déposer des déchets verts ou autres encombrants derrière les ateliers municipaux. Les déchets doivent être transportés à la déchetterie de Magalas ou de Laurens. Merci !

DÉCHÈTTERIE DE MAGALAS

route de Saint-Geniès-de-Fontedit
34480 MAGALAS

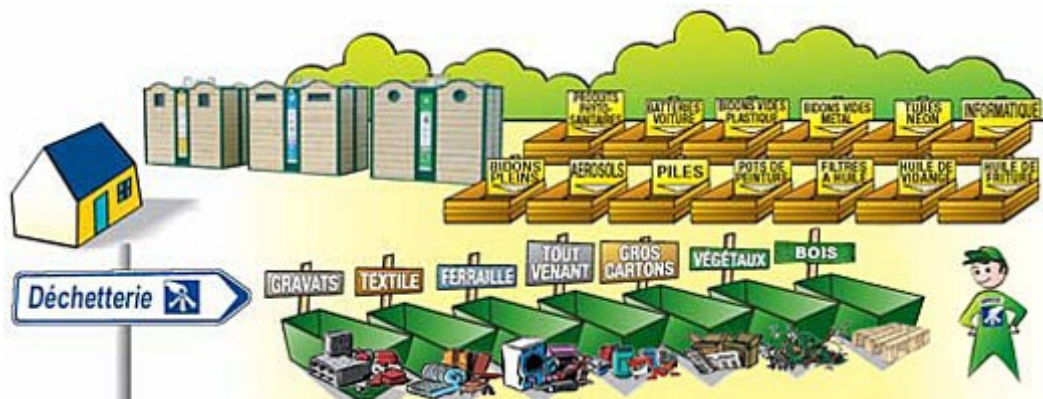
Tél : 04.67.36.08.13 /
07.86.43.08.22

DÉCHÈTTERIE INTERCOMMUNALE :

route de Lenthéric

34480 LAURENS

Tél : 04 67 09 47 76





Associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année un forum des associations a été organisé, regroupant un certain nombre d'associations autignacoises et permettant à la population de s'informer sur les activités proposées au sein du village. Le nouveau guide des associations édité par la mairie, a été distribué à cette occasion.



CLUB DE LA COQUILLADE AUTIGNAC CABEROLLES

Après ces années Covid le club a renouvelé son conseil d'administration : Line Noguero , Marie-José Espada , Maryse Guittard , Annie Verdier , Jean-Claude Marchi , Georges Vialles , Martial Maggi, Josette Grandin , Bernard Reneville, Jacques Eliez .

Nous remercions tous ceux et celles qui ont œuvré pour ce club depuis de nombreuses années, et plus particulièrement François à la fonction de Président et Marie Thérèse son épouse. Ce nouveau conseil, avec l'aide d'habitants récemment accueillis dans notre commune, souhaite redynamiser le club en s'ouvrant sur de nouvelles activités, toutes les suggestions seront les bienvenues.

Ce club est un lieu de convivialité nous vous attendons nombreux.



LOTOS DES ASSOCIATIONS

| DATES | ASSOCIATIONS |
|------------|------------------------|
| 24/09/2022 | JEUNESSE AUTIGNAC |
| 08/10/2022 | OMNISPORT |
| 22/10/2022 | AUTIGNAC EN FETE |
| 29/10/2022 | LIGUE CANCER |
| 01/11/2022 | TELETHON |
| 05/11/2022 | AUTIGNAC EN FETE |
| 12/11/2022 | PETANQUE |
| 03/12/2022 | TELETHON |
| 07/01/2023 | PETANQUE |
| 14/01/2023 | DONNEURS DE SANG |
| 21/01/2023 | JEUNESSE AUTIGNAC |
| 28/01/2023 | ANCIENS COMBATTANTS |
| 04/02/2023 | APE |
| 11/02/2023 | CANTILENE |
| 18/02/2023 | OMNISPORT |
| 25/02/2023 | LA BOULE HAUT LIBRON |
| 04/03/2023 | PING PONG |
| 11/03/2023 | AUTIGNAC EN FETE |
| 18/03/2023 | CCAS |
| 25/03/2023 | APE |
| 01/04/2023 | LA BOULE HAUT LIBRON |
| 08/04/2023 | AUTIGNAC EN FETE |
| 22/04/2023 | LIGUE CONTRE LE CANCER |
| 29/04/2023 | CCAS |

NOUVELLE ASSOCIATION À AUTIGNAC

Venez découvrir l'association "Rituels des garrigues" dans son atelier chaleureux et cosy où elle propose : différents ateliers (Runes divinatoires, Huiles essentielles, Interprétation des Rêves, Lithothérapie, Pendule ...), mais également l'organisation d'événements spirit : evjf, anniversaire, blessingway, voyance, échanges et conférences.

Tél: 0646287779

Page Facebook: *Rituels des Garrigues*

Insta: @rituelsdesgarrigues



ART'IGNAC

Lors de l'exposition d'automne de l'association Art'ignac, les enfants et adolescents ont été invités à venir exposer leurs œuvres, félicitations à tous les artistes petits et grands !





Évènements Festivités

AUTIGNAC EN FÊTE

Félicitations et bravo à tous les membres de l'association ! Elles et ils ont relevé le défi de faire 5 jours de fête. Une belle réussite collective qui a conquis tous les participants. Merci pour votre engagement Laura, Fanny et beaucoup d'autres bénévoles. A l'année prochaine !



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Une superbe cérémonie du 14 juillet s'est déroulée place des Anciens combattants. Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts en hommage aux soldats morts au combat. Après la sonnerie aux morts et La Marseillaise, le corps des sapeurs-pompiers a été mis à l'honneur, Monsieur Le Maire a rappelé lors de son discours leur dévouement et leurs actions menées au bénéfice des autres. Un défilé s'est ensuite organisé jusqu'à la salle Marc Cassot sous les applaudissements de la population. Un apéritif offert par la Mairie s'est déroulé dans la convivialité réunissant la population, les élus et les corps d'armées représentés.

LIGUE CONTRE LE CANCER

Les 28 et 29 octobre à la salle Marc Cassot.

Afin de soutenir les actions menées par la Ligue contre le Cancer, l'Antenne d'Autignac a invité à assister à une conférence en présence du **Professeur Jean Bernard DUBOIS** cancérologue et Président de la Ligue du Comité 34, qui a abordé le thème de la prévention et du dépistage du cancer. Le **Professeur Nicolas SIRVENT**, oncohématologue pédiatrique au CHU de Montpellier, qui a informé l'assemblée sur les progrès en cancers pédiatriques. Et **Richard PAGES**, secrétaire général, coordinateur et responsable des antennes de l'Hérault.

Un buffet dînatoire a ensuite été offert par la municipalité. Le lendemain un SUPER LOTO BINGO a été organisé.!



BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 06 novembre. Beau succès pour cette bourse aux jouets qui a ravi les petits vendeurs en herbe et comblé les visiteurs avec de belles affaires.

Bravo aux organisateurs.

Prochainement à Autignac !

VIDE DRESSING ! Le Vide dressing est un marché qui permet à ses utilisateurs de vendre et d'acheter des vêtements et accessoires d'occasion. De grandes affaires en perspective, le **dimanche 15 janvier à la salle Marc Cassot**. Pour info contactez Laura (Autignac en fête) au 07.50.43.30.92





Évènements Festivités

INAUGURATION DU STADE « THOMAS CHAREYRE »

Thomas Chareyre champion du monde super moto, **Steve Bonnal** champion super moto, **Juliette Cancel** championne de France par équipe de gymnastique. Félicitation à nos champions !



Le 28 aout, au stade, honneur rendu aux champions autour d'un verre de l'amitié, une plaque a ensuite été placée le stade porte désormais le nom de notre champion.

VOYAGE EN CHANSONS A AUTIGNAC

La troupe de chanteurs amateurs « l'effet Nomènn » de l'association Béziers Plaisir s'est produite samedi 15 octobre à la salle Marc Cassot à Autignac. Un voyage dans le temps en chansons, de « La Belle de Cadix » de Luis Mariano, à « Les bêtises » de Sabine



Paturel, en passant par « Chariot » de Petula Clark ; un moment de convivialité et de gaieté avec une belle interaction avec le public, qui a spontanément entonné ces succès, et pour certains ce fut l'opportunité de revivre leur jeunesse en chansons. A noter la présence dans la troupe d'Autignacois, Denise et Claude Duault et Marie-José Albec native du village.



PIECE DE THEATRE

Prochainement à Autignac !

Vendredi 13 janvier à 20h30 salle Marc Cassot **La croisière Fiasco Casanova**
Comédie hilarante de Pascale VALENTINI-DANIEL présentée par l'association Béziers Plaisir et sa troupe Plaisir de rire.



Synopsis : Deux magasins renommés, Rompoint et Rompoint Market, ont offert une croisière à leurs clients. Parmi eux : une dépressive, Annette (Nicole) qui transporte l'urne funéraire de son mari, un couple dont le mari est amnésique, Odile et Bruno (Denise et Claude), une râleuse, Claudine (Marie-Pierre), un bouddhiste, Léon (Henri), une ancienne star, Shirley (Claudia) et un marin (Claude). Tout ce petit monde est chapeauté par deux hôtes un peu dépassées, Brigitte (Brigitte) et Julie (Françoise), un capitaine, Tom (Fernando) qui a le mal de mer et qui est victime de menaces de mort. L'enquête est ouverte...





Evènements Festivités

LES VŒUX DU MAIRE **Prochainement à Autignac !**

Monsieur le maire, ses adjoints et conseillers vous invitent à fêter la nouvelle année autour d'un apéritif, le **dimanche 22 janvier 2023 à 18h** à la salle Marc cassot.



TELETHON

Le Téléthon est une mobilisation exceptionnelle ! Un élan de solidarité unique de plusieurs millions de participants, qui donne à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre les maladies génétiques.

A Autignac, lors de chaque Téléthon, de nombreux bénévoles et partenaires, unissent leurs forces pour organiser des animations de collecte.

**1^{er} novembre Loto à la
salle Marc
Cassot**



19 novembre Spectacle de variété française et internationale

« Le spectacle à voyager dans le temps »

*L'association « Toute la
musique que j'aime » a
fait un don de 400 euros
au Telethon. Merci !!*



Mobilisation nationale 2, 3 et 4 Décembre.

Vendredi 2 Décembre

- 14H00 concours de belote (salle d'Autrefois)
- 18H00 début de la marche (rdv devant la mairie)
- 18H30 Dictée, calcul mental (bibliothèque)
- 19H30 Step (salle d'Autrefois)
- 20H30 jeux de cartes et de société

RESTAURATION:



**Tout le long du week-end vente de gâteaux, crêpes, oreillettes,
boissons chaudes, gadgets au profit du TELETHON**

Samedi 3 Décembre

- 10H00 Reprise de la marche et rallye photos (salle M. Cassot)
- 10H00 Vente de gâteaux et soupe (place du 14 juillet)**
- 14H00 Concours de pétanque
- 14H00 Tournoi de ping-pong (salle d'autrefois)
- 17H 30 Dictée et calcul mental (bibliothèque)
- 21H00 LOTO (salle Marc Cassot)

RESTAURATION: midi et soir

Dimanche 4 Décembre

- 10H00 tournoi de ping pong
- 15H00 loto pour les enfants
- 16H00 lâcher de ballons
- Tirage de la tombola

Une mobilisation unique au monde par son ampleur.

Merci à tous pour votre engagement et votre générosité.



Evènements Festivités

Prochainement à Autignac !



à partir de 10h00 et jusqu'à 17h00

Produits du terroir, Bijoux, Livres, Peintures, Vêtements, Crêpes et Oreillettes, Décors de Noël, Produits de soins, ...

à partir de 15h30 : Chants de Noël par la Cantilène et à 16h30 passage du Père Noël qui récupérera les lettres des enfants sages et leur distribuera un goûter !

Restauration sur le pouce proposé par le Café l'Autrefois avec produits locaux, apéritifs et vin chaud (sans réservation)

Renseignements et inscriptions au 06 18 92 82 50

REPAS DE NOËL DU CLUB DE LA COQUILLADE

Le samedi 10 décembre 2022

A partir de 12h00 salle Marc Cassot



Menu

Mise en bouche apéritif (muscat)

Salade Gasconne et son mousson de canard



Princesse des mers en arc en ciel



Trou Languedocien



Giboulette de pintadeau crème de morilles et ses petits légumes



Assiette du berger



Délice pâtissier

Petit brésilien pour accompagner nos vins blanc, rouge, rosé

Renseignements et inscriptions :

Jacques Eliez 06.22.38.32.48

Josette Grandin 06.18.21.70.15

Bernard Reneville 06.44.29.00.78

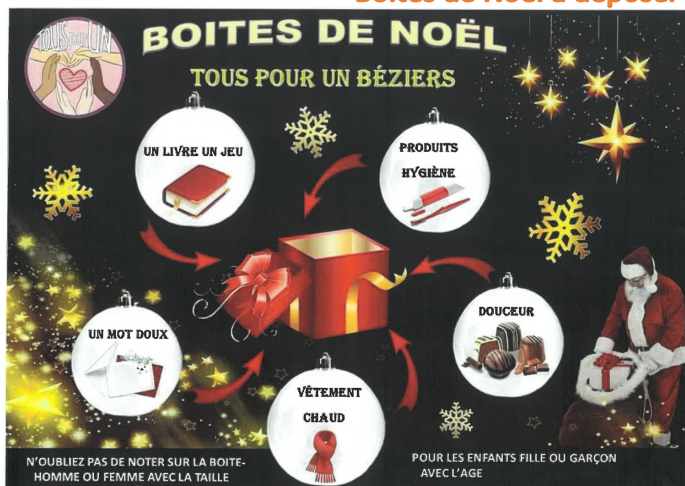
35 euros adhérent / 45 euros non adhérent



Tirage de la tombola
(1 euro le ticket)

Animation par l'orchestre
Franck Malbert et ses danseuses

Boîtes de Noël à déposer en mairie avant le 15 décembre



PARCE QUE TOUS LES ENFANTS ONT DROIT À UN VRAI NOËL

Les jouets dont vos enfants ne se servent plus
Étant encore en bon état
Peuvent rendre des enfants heureux
Une boîte enveloppée de papier cadeaux
Un dessin
Un mot doux

Notez fille ou garçon et l'âge



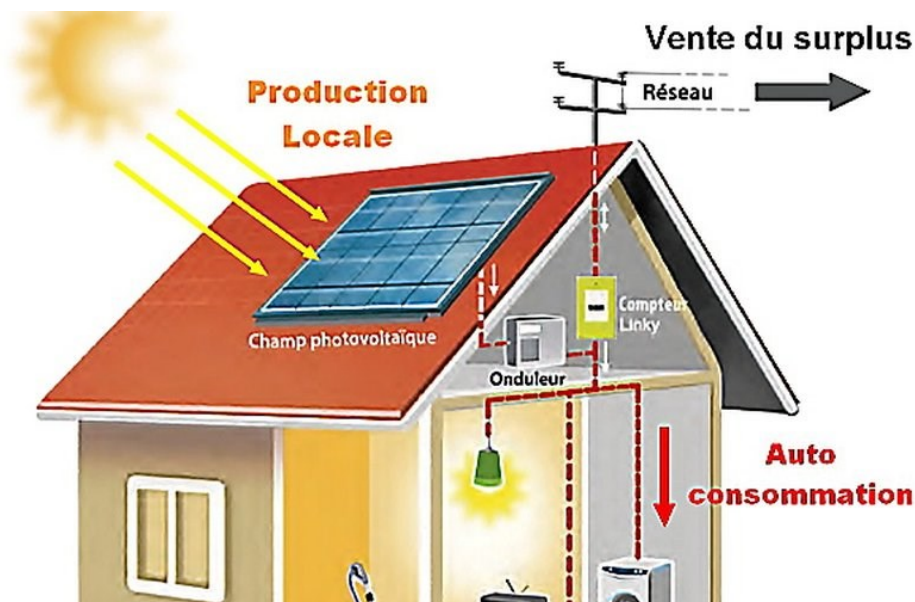


Nature Environnement

AIDES À L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables, l'État a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les particuliers à financer leurs travaux d'économies d'énergie, et notamment en ce qui concerne l'installation et l'exploitation de panneaux solaires (installation photovoltaïque).

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Renseignez-vous !



L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX

Soyez vigilant et réduisez vos consommations en eau potable au strict nécessaire.

L'eau est un bien précieux et rare en particulier durant la période estivale, mais nos efforts doivent se poursuivre toute l'année. Respectez les bons gestes pour économiser l'eau. Agissons ensemble pour diminuer nos consommations afin de préserver les ressources et les milieux naturels.

N'hésitez pas à signaler à la SAUR les fuites, les écoulements anormaux ... Les bons gestes pour économiser l'eau.

L'avenir de l'eau est notre cause commune.





Nature Environnement

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 15 octobre, la commune expérimente pour une durée de 6 mois l'extinction de l'éclairage public entre 1 heure et 5 heures, sur l'ensemble du territoire communal. Cette expérimentation s'inscrit dans la volonté pour la municipalité d'engager une action concrète en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. En effet, l'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique et écologique à travers la réduction de la pollution lumineuse.



Les enjeux sont multiples car la consommation d'énergie impacte jusqu'à 40 % la facture d'électricité de la commune, et le sur-éclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité nocturne, la santé humaine et la préservation du ciel étoilé.

En France ce sont environ 12 000 communes qui réalisent l'extinction de nuit toute l'année, dont une quarantaine de communes héraultaises. Le retour d'expérience permet de bénéficier des bonnes pratiques qui ont été menées, notamment afin de concilier les enjeux environnementaux et les inquiétudes parfois exprimées par les habitants.

Dans ce cadre, notre expérimentation sera accompagnée par Hérault Energies, le Parc Régional du haut Languedoc, et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, qui en tant que partenaires soutiennent l'ensemble des dynamiques engagées localement.



La Rubrique Pro

Pour les fêtes de fin d'année pensez local !

NOUVEAU COMMERCE A AUTIGNAC !

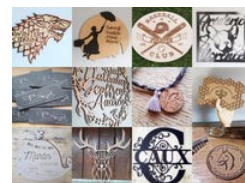
Bien-être Ô'Naturel Dans les locaux de l'ancienne pharmacie Jennifer vous accueillera avec plaisir et vous fera découvrir ses produits et les soins bien-être proposés.



bienetreonaturel34@gmail.com
06 20 49 23 95

LES TRESORS D'ELENDIL

Bijoux, décoration, divers objets à offrir. Une nouvelle collection « Spécial Noël » vous attend.



tresors-delendil@hotmail.fr
7 bis, chemin de ronde

50 NUANCES DE SAVEUR

Des pâtisseries dignes d'un grand chef, n'attendez plus passez commande !

50nuances.desaveurs@gmail.com
14 B rue de la Poujade, AUTIGNAC
06 01 81 58 02



BIJOUX ET TRALALA

Carole vous propose ses bijoux, sacs, écharpes... n'hésitez pas à la contacter.



bijoux.tralala@gmail.com
0662172284

BAZAR EPICERIE TONY

Cadeaux et décorations de Noël, produits de bouche festifs

11 place du 14 juillet
AUTIGNAC
06.61.55.84.74



SUPERETTE LES 2 NA

Idées cadeaux, produits de bouche pour égayer vos soirées de fête.

9 avenue de la liberté
AUTIGNAC



SARL COSTE

Les incontournables pour vos fêtes de fin d'année, chapon, dinde, poularde, chapon de pintade.

<http://poulet-languedoc.fr>
Rue du Stade, AUTIGNAC



LE RUCHER DES AVANT-MONTS

De nombreux produits vous sont proposés, passez commande sur leur site internet ou rendez- leur visite directement au rucher : miel, préparations, produits bien-être...



<https://rucher-des-avant-monts.com>
Contact@rucher-des-avant-monts.com
Téléphone : 06 27 38 19 20
6 Chemin du Crianel AUTIGNAC

COM' À LA MAISON

Plats, entrées, menus de Noël ou de Nouvel An, du fait maison !

<http://com-alamaison.monsite-orange.fr>

1 Rue Copo Cam-
bos, AUTIGNAC
04 67 25 41 56





Travaux, entretien

SALLE MARC CASSOT



La réfection du sol de la salle Marc Cassot a été réalisée du 21 au 29 novembre. Préparation et mise en place de la résine par la société Peinture d'Avril et achat des fournitures, montant total des travaux 36 412 euros.

DE NOUVEAUX CLIMATISEURS

L'entreprise locale CBE BRIONES a posé la climatisation réversible dans les locaux de la cantine en juin dernier, ainsi que dans la salle Marc Cassot.



FERMETURE DU PONT DE LA MOULINE

Dans le cadre du projet national de Ponts, la société Infraneo a visité l'ouvrage « Pont de la Mouline ». Ayant constaté un problème au niveau de la structure de l'ouvrage, une mesure d'urgence a été mise en place, afin de garantir la sécurité des usagers le pont sera fermé jusqu'à nouvel ordre, suite à une injonction de la CEREMA. Des travaux devront bien sûr être envisagés.



LES ATELIERS MUNICIPAUX

L'entreprise Colas a goudronné une partie du chemin du barrage près des ateliers, après avoir réalisé une dalle de béton le long du bâtiment communal.



BUDGET 2022

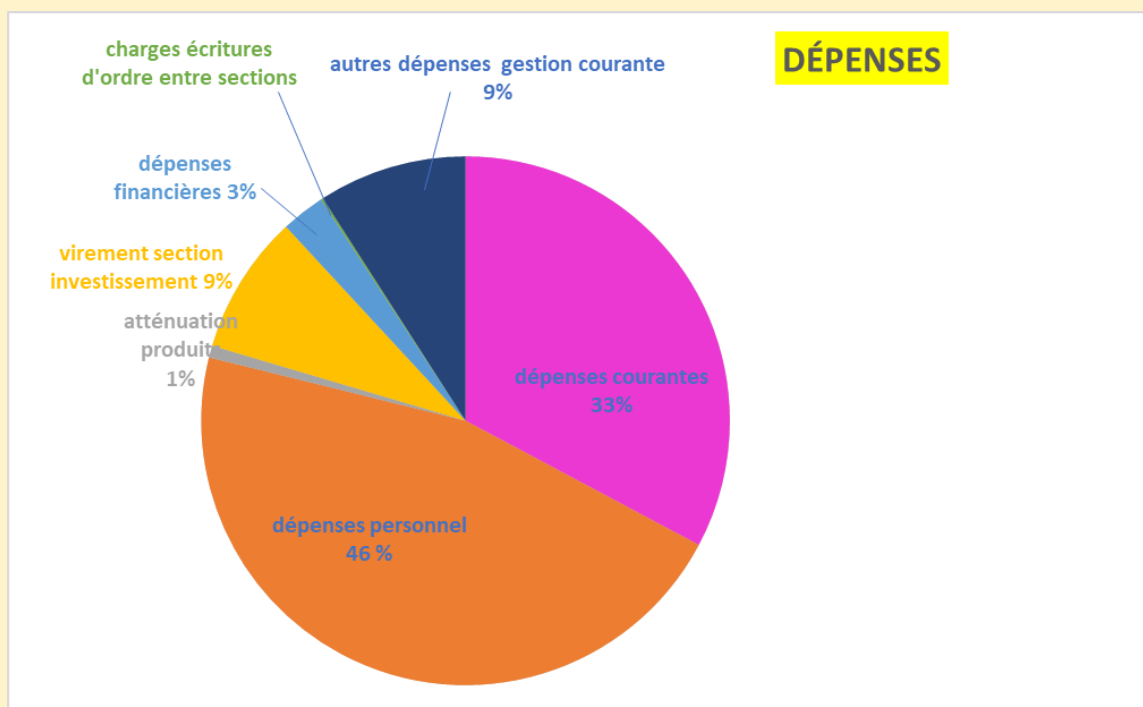
FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

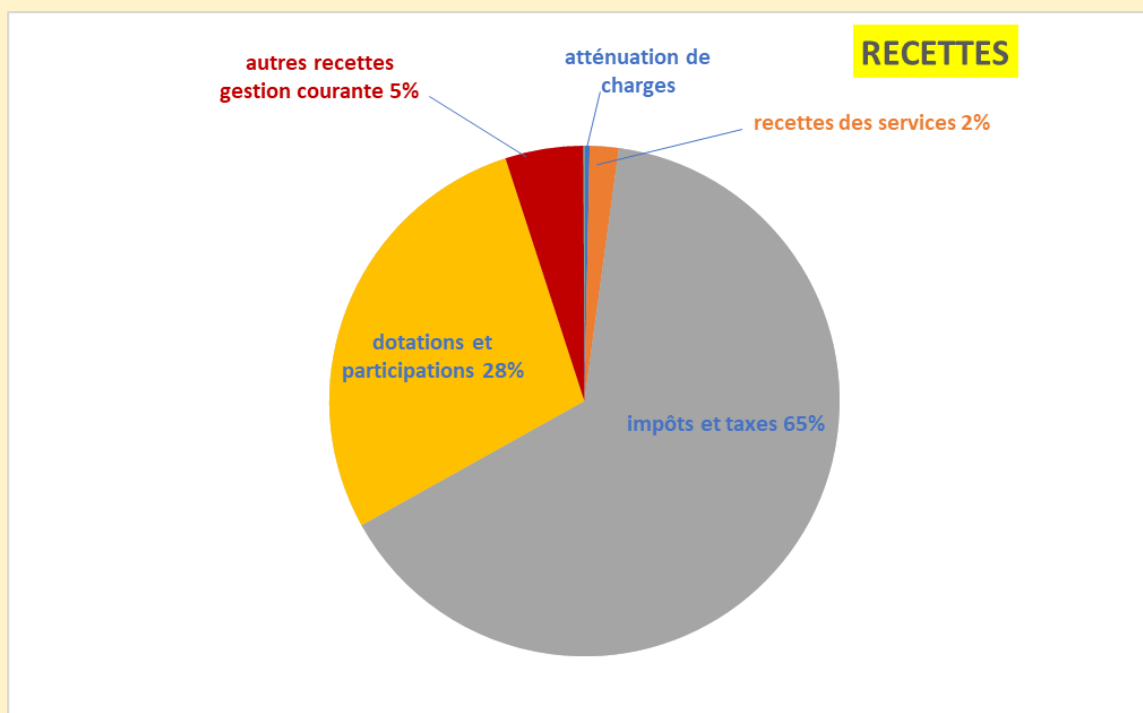
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.



Total général Dépenses Fonctionnement **788 203.76 euros** dont total dépenses réelles **715 525.00 euros**



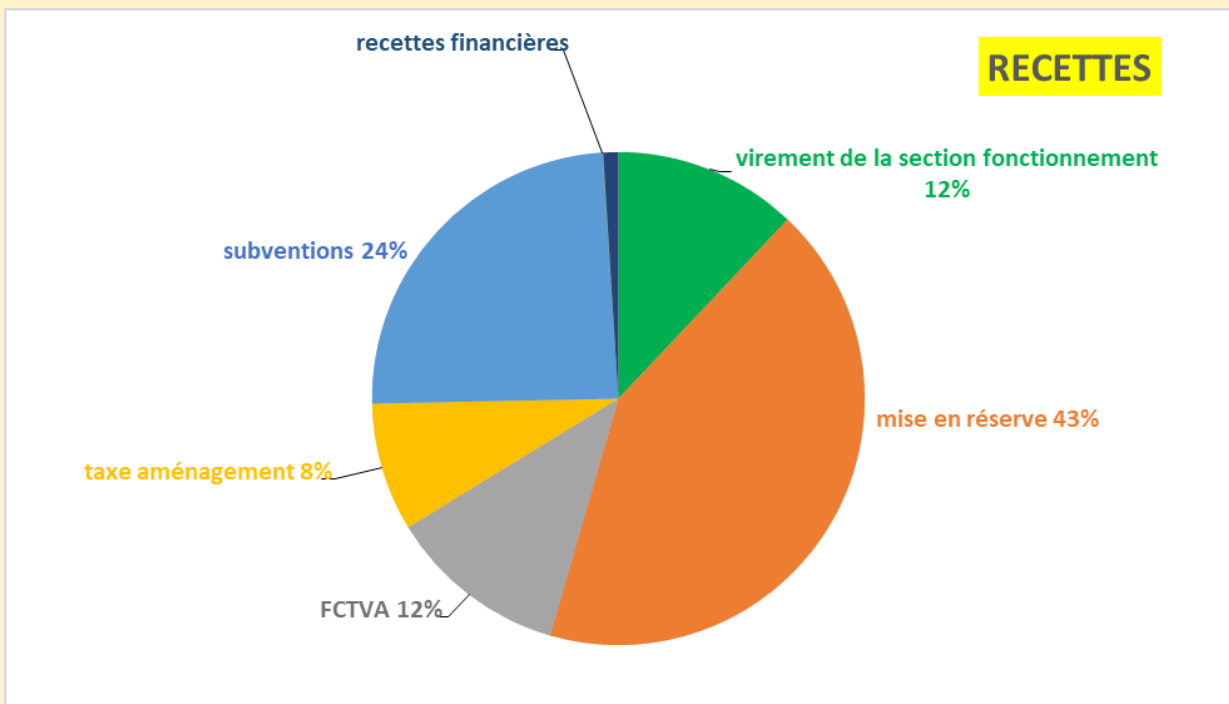
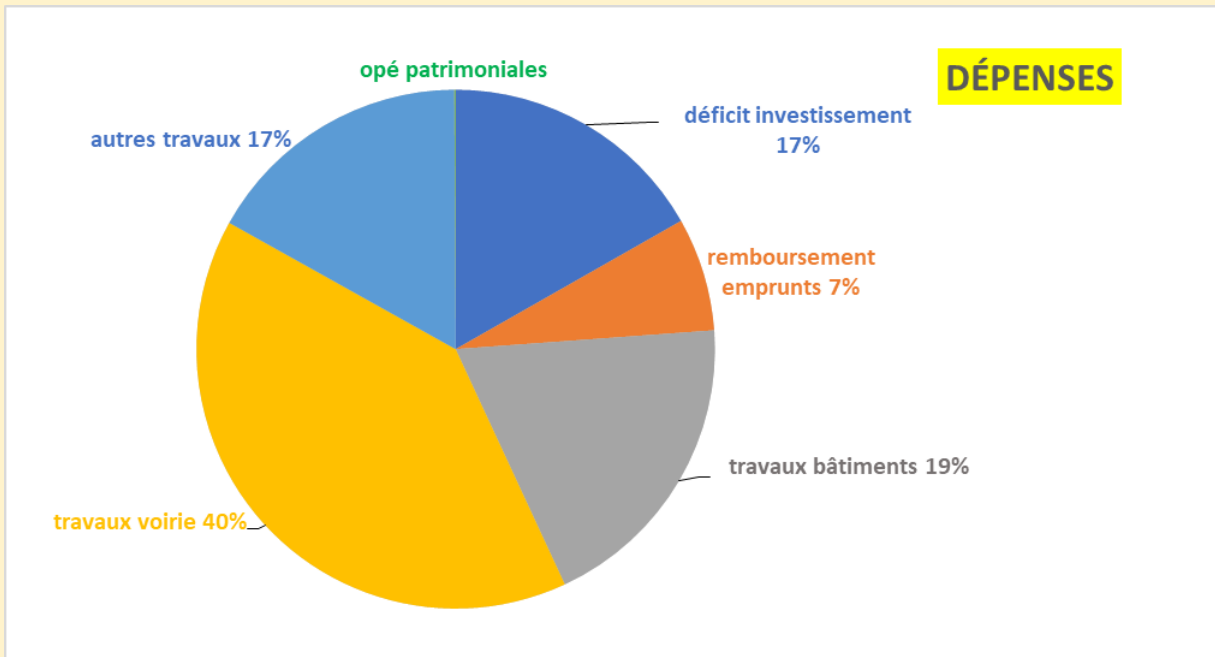
Total général Recettes Fonctionnement **788 203.76 euros** dont total recettes réelles **787 733.00 euros**

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

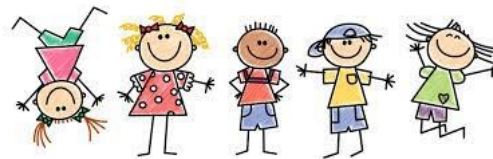


Total général Dépenses et Recettes Investissements **593 751.83 euros**

La Mairie et vos élus...

RECRUTEMENT A L'ECOLE

Afin de palier à l'impossibilité de créer un poste d'ATSEM supplémentaire, et après renseignements pris auprès de Madame l'Inspectrice d'Académie, un agent titulaire d'un CAP petite enfance pouvait être recruté en CDD, à raison de 20 heures hebdomadaires, présent le matin de 9h à 12h mais également en binôme au service périscolaire du soir. Melle BOUIS-SIERE Léa a donc été recrutée à ce poste en contrat aidé.



TITULARISATION D'UN AGENT TECHNIQUE



Monsieur Le Maire et l'ensemble du conseil a souhaité titulariser un agent technique qui avait été embauché en contrat PEC, celui-ci ayant donné entière satisfaction en remplacement d'un autre agent. Jordan COLLIGNON a donc été stagiairisé depuis le 01 décembre 2022 pour 35 heures hebdomadaires, et occupera les fonctions d'agent technique titulaire affecté à la voirie, travaux et maintenance.

DÉMISSIONS



Nous regrettons la démission de deux conseillers.

Jean-Pierre JOLIDON : [...] « Je dois aujourd'hui démissionner de mes fonctions de conseiller municipal » [...] « J'ai eu la chance d'être au service des habitants d'Autignac durant 2 ans et je tiens à vous remercier ainsi que les membres du conseil municipal qui m'ont fait confiance. » [...]



Camille VIALA : [...] « Ce n'est pas de gaieté de cœur, j'ai beaucoup aimé partager du temps et des projets avec vous. Mais il est évident que pour diverses raisons personnelles je ne peux m'investir correctement dans cette mission. Je vous remercie à tous et à toutes pour votre confiance, votre engagement, votre bienveillance. » [...]

HOMMAGE À FREDERIC

Le maire, le conseil municipal, la famille de Frédéric, les agents de la commune, les enseignantes, se sont réunis en hommage à Frédéric Raymond. Sous cette plaque, apposée sur les ateliers municipaux, les personnes présentes ont respecté une minute de silence en mémoire de leur proche, de leur collègue, feu notre agent, leur ami.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Deux agents de la commune effectueront un recensement auprès de la population du **19 janvier au 18 février 2023**. Vous pourrez également vous faire recenser en ligne, le lien vous sera communiqué dès que possible par la mairie.



Autignac et son passé

Le bureau de poste

En Février 1889, le ministre du Commerce autorisa la commune d'Autignac dont la population s'élevait alors à 965 h. à se doter d'un bureau de Poste de plein exercice (recette de 4^{ème} classe) à charge pour la municipalité de fournir les locaux nécessaires (locaux de service et logement du receveur). A cet effet, le conseil municipal dirigé par Jules Villebrun, fit l'acquisition de la maison faisant l'angle de la rue de la Poujade et du plan du Portalet (place des Combattants) appartenant à Adolphe Hugouneq pour la somme de 2.200 francs.



Le premier bureau de Poste installé en 1889, à droite sur la photo, derrière le kiosque de la bascule publique. Le coût total du projet (achat + travaux) s'éleva à 4.000 francs, financé par un emprunt. Face aux difficultés pour obtenir un prêt, ce fut le maire, Jules Villebrun, qui prêta la somme sur ses deniers personnels. Ô tempora, Ô mores !

Ce nouveau bureau, dirigé jusqu'en 1902 par M. Flandin, receveur de 4^{ème} classe, fonctionna jusqu'en 1908, date à laquelle il fut transféré dans des locaux neufs (le bâtiment actuel).



La municipalité dirigée par Albert Cure confia le projet de construction de l'édifice actuel à L. Forestier, architecte à Olargues, pour un montant de 14.000 francs. Le devis sera légèrement dépassé et l'inauguration aura lieu en 1908. Les travaux définitifs seront reçus par la municipalité Elie Pons en 1909.

C'est M. Mage, receveur de 4^{ème} classe (que l'on peut voir sur la porte d'entrée) qui assura le transfert dans le nouveau bâtiment. Quant à l'ancien bureau, il fut vendu par la municipalité Elie Pons le dimanche 23 juillet 1909. La vente se fit aux enchères (à la bougie) avec une mise à prix de 1.700 francs. Et le tertre qui reliait le plan du Portalet au chemin de ronde fut remblayé sous sa forme actuelle en juin 1909.

Michel ALCAINE